

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrération
de l'asbl «Syndicat des Libraires francophones de
Belgique» en qualité d'organisation représentative
d'utilisateurs**

A.M. 09-03-2017

M.B. 28-04-2017

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrération de l'asbl «Syndicat des Libraires francophones de Belgique» (en abrégé SLFB) enregistrée sous le numéro d'entreprise 443.596.737, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.